



Quand la ministre et son administration s'enferment dans leurs certitudes *Pourquoi nous n'avons pas siégé au CTM convoqué ce jeudi 5 novembre 2020*

Nos organisations syndicales représentatives ont décidé unanimement de ne pas siéger au Comité technique ministériel (CTM) convoqué – à distance – ce jeudi matin, pour examiner le décret d'organisation de l'administration centrale. Nous n'avons pas pour habitude de pratiquer la politique de la chaise vide. Bien au contraire, nous attachons le plus grand prix à l'exercice des mandats que vous nous avez confiés. Mais ces dernières semaines, le dialogue social s'est encore considérablement dégradé avec pour point d'orgue l'attitude de la ministre et de son administration lors du CHSCT-M de lundi.

La réorganisation de l'administration centrale qualifiée d'OAC pour « organisation de l'administration centrale », et qui n'est autre qu'une nouvelle forme du Plan de Transformation Ministériel, est emblématique de la détérioration du climat social et de nos immenses difficultés à construire un dialogue social à la hauteur des enjeux, de la complexité croissante des dossiers et de leur accélération.

Nous avons multiplié les propositions et les amendements visant à améliorer le texte afin de préserver vos missions et vos conditions de travail et nous ne pouvons pas accepter l'excès d'autorité et les fins de non-recevoir qui nous sont renvoyés systématiquement et brutalement.

De surcroît, et dans la crise sanitaire extrêmement grave que nous traversons, nous avons fait de la santé et de la protection de tous les personnels du ministère la toute première de nos priorités syndicales. C'est ainsi qu'hier après-midi encore, considérant que la santé et la lutte contre la COVID-19 passent nécessairement avant cette réforme, nous avons demandé à la directrice de cabinet que soit reporté cette séance du CTM engageant pour longtemps l'avenir du ministère à une date postérieure au confinement.

La réponse de la ministre n'a pas tardé. Elle nous fit savoir en début de soirée qu'elle entendait maintenir cette séance du CTM. Voilà qui en dit long sur le délitement de la démocratie sociale au ministère : quelles que soient l'importance et la gravité du sujet abordé, une réunion en distanciel peut bien suffire... puisque de toute façon l'administration est sûre de son fait, toute seule, face à nous.

La ministre et son cabinet portent l'entière responsabilité de ce dialogue de sourds. Tendre ainsi à outrance les relations sociales en cette période troublée et particulièrement anxiogène relève de l'inconséquence politique. Répondre par le mépris aux alertes répétées et aux demandes constructives des représentant.es du personnel, c'est jouer avec le feu et prendre le risque d'ajouter de la crise à la crise.

Nous appelons la ministre, son cabinet et l'administration à se ressaisir et à créer les conditions d'un dialogue social digne de ce nom, un dialogue respectueux de votre engagement et de vos efforts sans faille au service de notre ministère.